

## COMMUNE DE GREOLIERES

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 18 JUIN 2020

La séance est ouverte à 18 h 30 sous la présidence de Marc Malfatto, Maire.

**Date de la convocation :** 14 JUIN 2020

**Date d'affichage :** 15 JUIN 2020

**Nombre de membres en exercice :** 15

**Présents :** Giselle BRUN, Patricia BUSUTTIL, Murielle GRAGLIA, Delphine PRORIOU, Alain AMARTINO, Michel BEL, Alain CHIN MEUN, Jean-Luc DURAND, Christophe GAUTHIER, Constantin GIUGE, Daniel IVALDI, Kévin LECLERC, Max MORELLO.

**Représentés :** 0

**Votants :** 15

**Présents :** 15

**Absent excusé :** 0

**Absent :** 0

**Secrétaire de séance :** Delphine PRORIOU

Le compte rendu du conseil municipal du 23 MAI 2020 est approuvé à l'unanimité.

Lecture du discours prononcé par le Général de GAULLE le 18 juin 1940.

Une minute de silence est observée en mémoire de Mme Claude WEBER, Mme Clémence Malfatto, Mr Garcia, Mr Coquelet.

#### ORDRE DU JOUR :

Information du Conseil municipal sur la mise en œuvre de l'article 2122-22 du CGCT.

Signature du bail avec « Les Voyageurs du Ciel ».

Marché groupé pour l'achat de papier avec des communes de la CASA.

#### 1. RAPPORT SUR LES DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE :

1.2 Au SDEG, délibération n° 8

Elu délégué titulaire : Marc Malfatto

Elu délégué suppléant : Max Morello

Pas d'observation. Vote : 15 voix pour.

1.3 Au SICTIAM, délibération n° 9

Elu délégué titulaire : Daniel IVALDI

Elu délégué suppléant : Kévin LECLERC

Pas d'observation. Vote : 15 voix pour.

1.4 A l'association des communes pastorales, délibération n° 10

Elu délégué titulaire : Constantin GIUGE

Elu délégué suppléant : Christophe GAUTHIER

Pas d'observation. Vote : 15 voix pour.

1.5 Au PNR, délibération n° 11

Elu délégué titulaire : Marc Malfatto

Elu délégué suppléant : Alain CHIN MEUN

Pas d'observation. Vote : 15 voix pour.

1.6 Nomination du correspondant défense, délibération n° 12

Elu délégué titulaire : Constantin GIUGE

1.7 Commission Communautaire de Propositions de Candidats pour l'habitat, délibération n° 13

Elus membres titulaires : Max MORELLO et Fabrice TONY

Elus membres suppléants: Marc Malfatto et Jean-Luc DURAND

Pas d'observation. Vote : 15 voix pour.

1.8 Au syndicat des trois vallées, délibération n° 14

Elus délégués titulaires : Marc Malfatto et Alain Amartino

Elus délégués suppléants : Alain CHIN MEUN et Constantin GIUGE

Pas d'observation. Vote : 15 voix pour. A valider par une délibération de la CASA

2. RAPPORT SUR LA DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS, délibération n° 15

Pas d'observation. Vote : 15 voix pour.

3. RAPPORT sur le recrutement d'un emploi saisonnier pour accroissement d'activité aux services techniques :

3.1 Délibération n° 16

Pas d'observation. Vote : 15 voix pour.

#### 4. RAPPORT DES AFFAIRES SOCIALES SUR LE CCAS

##### 4.1 Fixation du nombre de membres au CCAS, délibération n° 17

12 membres.

Pas d'observation. Vote : 15 voix pour.

##### 4.2 Election des membres du conseil municipal au CCAS, délibération n° 18

Sont élus à l'unanimité des 15 voix :

Murielle GRAGLIA, Patricia BUSUTTIL, Max MORELLO, Michel BEL, Gisèle BRUN CAVALLO, Marc MALFATTO . Les membres extérieurs seront désignés par le maire.

#### 5. RAPPORT DES FINANCES SUR LA FIXATION DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX, RAPPORT SUR LE REGIME INDEMNITAIRES DES ELUS

##### 5.1 Fixation des taux des impôts locaux délibération n° 19

Pas d'augmentation des taux des impositions locales cette année.

Pas d'observation. Vote : 15 voix pour.

##### 5.2 Fixation des indemnités des élus, délibération n° 20

Monsieur le Maire fait part de sa volonté de ne pas percevoir d'indemnités.

Monsieur le Maire remercie les adjoints qui consentent à un abattement de 20 % de leurs indemnités .

Pas d'observation. Vote : 15 voix pour.

#### 6. RAPPORT DE L'ADMINISTRATION GENERALE SUR L'ADOPTION DU REGLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL, délibération n° 21

Il est créé une Commission permanente qui réunit tous les élus le 2ème jeudi de chaque mois.

Pas d'observation. Vote : 15 voix pour.

#### 7. RAPPORT DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SUR LES GRANDS PROJETS

##### 7.1 Délibération n° 22 sur les grands projets

Pour la période 2020 à 2026.

Pas d'observation. Vote : 15 voix pour.

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 30.

La secrétaire de séance

